



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

Convention citoyenne pour le Climat et Transport aérien :***Un non-sens social, économique et environnemental !***

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) compétente sur le secteur de l'environnement et du transport aérien a pris connaissance de l'étude d'impact des mesures de la convention citoyenne sur le climat qui concernent l'aérien. Elle considère que les mesures portées par cette convention citoyenne sont particulièrement dangereuses pour le secteur du transport aérien et n'auront aucun impact réel sur l'environnement.

Le Congrès de la FEETS FO qui vient de se clore a rappelé qu'en effet, la priorité devrait être aujourd'hui de sauvegarder un secteur qui avait déjà été lourdement touché il y a un an avec la disparition de deux compagnies nationales (XL Airways et Aigle Azur)

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu des conséquences catastrophiques sur le secteur du transport aérien. Ce secteur est actuellement encore largement à l'arrêt, avec une majorité de salariés en chômage partiel. D'ores et déjà, l'Etat prévoit entre 10 000 et 15 000 suppressions d'emploi d'ici la fin de l'année.

Pourtant plusieurs mesures préconisées par la convention citoyenne auraient pour conséquence d'empirer la situation :

- Fin du trafic aérien d'ici 2025 sur les lignes où il existe une alternative bas carbone (par exemple alternative en train de moins de 4 heures) : Non seulement une telle mesure conduirait à la disparition de 70 000 emplois mais elle serait une véritable contrainte pour les usagers qui ont des besoins de déplacement : que ce soit par rapport aux correspondances ou encore pour desservir certaines zones périphériques.
- Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants : si la crise actuelle n'incite pas à imaginer à court terme la construction de tels aménagement, il serait irresponsable d'injurier l'avenir. En effet, ces aménagements pourraient être nécessaires en matière d'aménagement du territoire, d'optimisation du fonctionnement des plateformes et au contraire permettre d'éviter certaines nuisances environnementales.
- Eco-contribution kilométrique renforcée : il s'agit tout d'abord d'une taxe environnementale qui conduirait à détruire entre 120 000 et 150 000 emplois non délocalisables.
- Compensation des émissions qui ne pourraient pas être éliminées par le financement de puits de carbone : il s'agirait d'une charge qui pèserait sur les seules compagnies nationales alors que des démarches européennes et internationales sont en court d'élaboration.

Pour la FEETS-FO, la préservation de l'environnement mérite de véritables mesures et non pas des propositions simplistes dont l'impact serait dévastateur pour le secteur du transport aérien.

Au contraire, des actions fortes doivent être prises tant au niveau national qu'international si l'on souhaite véritablement agir sur l'environnement :

- Lutter contre le modèle low cost qui colonise le secteur et conduit à une multiplication des vols avec des avions qui tournent parfois à vide et qui pratiquent un dumping social sans limite,
- Refuser la concurrence déloyale des compagnies du golfe qui sont sur-subsidées par leurs états grâce aux pétrodollars et qui traitent les salariés de façon indigne,
- Combattre le droit de cabotage et l'introduction de la logique du pavillon de complaisance sur le modèle du maritime, qui permet à une compagnie d'un Etat de se pavillonner dans un autre Etat à la réglementation sociale moins disante en prenant des salariés dans un pays tiers.
- S'opposer à la libéralisation du secteur et de ses différentes composantes, ainsi qu'au principe de la libre-concurrence qui n'amène que du moins-disant social pour les salariés et restreint les capacités de régulation de l'activité aérienne.

Pour la FEETS-FO, le gouvernement prendra une lourde responsabilité en reprenant à son compte les mesures de la convention citoyenne pour essayer de « verdir » son image. Elle portera ses revendications lors de la réunion organisée par le gouvernement ce mercredi 16 septembre.

Paris, le 14 septembre 2020

Pour tout contact:

Zaïnîl NIZARALY, Secrétaire général : 01.44.83.86.20

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 01.44.83.86.20